

# Département de la Drôme

## Mairie de Châteaudouble

Châteaudouble, le 4 mars 2021

### PROCES VERBAL COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEAUDOUBLE Séance du 3 mars 2021 à 20h30

Nombre de Conseillers

En exercice **15**

Présents **11**

Votants **11**

*Date de la convocation du Conseil Municipal* : 25 février 2021

*Date d'affichage du procès-verbal* : 5 mars 2021

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le trois mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUDOUBLE (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BELLIER François, Maire.

*Présents* : MM. Sandrine BADON - Rachel BELLIER BRESSON - François COAT - Michel DOBEL - Michel GRANDOUILLE - Daniel MANSON - Stéphanie MOULIN - Cécile RAFFIN - William ROUX - Mireille VIGNARD

*Excusés* : MM. Hélène BARBIER - Alexandre BERGER - Philippe DOUVRE - Rainier MOUTOT

*Secrétaire de séance* : MM. Cécile RAFFIN

---ooOoo---

Monsieur le Maire ouvre la séance constate que le quorum est atteint et l'assemblée désigne comme secrétaire de séance **Madame Cécile RAFFIN**

➤ **Approbation du compte-rendu du 20 janvier 2021 :**

Présentation et approbation du procès-verbal compte rendu de la séance du 20 janvier 2021.

➤ **Vote du compte de gestion et administratif 2020 du budget « commune », restes à réaliser et affectation de résultats :**

Monsieur le Maire présente les résultats de l'exercice 2020 pour le budget principal ainsi que le compte de gestion dressé par le comptable conformes aux écritures.

Sous la Présidence de Monsieur Michel GRANDOUILLE, Adjoint au Maire, le compte de gestion et administratif de l'exercice 2020 du budget général, les restes à réaliser et l'affectation des résultats ont été adoptés à l'unanimité des présents.

**Adopté** : Une délibération sera prise.

➤ **Vote du compte de gestion de dissolution 2020 du budget annexe « eau assainissement » :**

Monsieur Le Maire rappelle que les compétences « eau et assainissement » ont été transférées à Valence Romans Agglo. Il présente le compte de gestion de dissolution 2020 de l'eau-assainissement transmis par le trésorier municipal.

Sous la Présidence de Monsieur Michel GRANDOUILLE, Adjoint au Maire, le compte de gestion de dissolution de l'exercice 2020 du budget annexe « eau-assainissement » a été adopté à l'unanimité des présents.

**Adopté** : Une délibération sera prise.

➤ **Salles des fêtes :**

➤ **Avenant n°2 au lot « menuiserie extérieure aluminium » :**

Monsieur le Maire présente aux membres de l'Assemblée l'avenant n° 2 de moins 10 133 € pour le lot n° 3 "menuiserie extérieure aluminium" afin de prendre en compte des prestations modificatives, la suppression de la fermeture du SAS d'entrée (remplacement des menuiseries aluminium par des menuiseries bois).  
Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°2 pour le lot n° 3 « menuiserie extérieure aluminium ».

**Adopté :** Une délibération sera prise.

➤ **Point sur les travaux :**

Les travaux devraient être achevés pour fin avril, au plus tard le 15 mai 2021.  
La commission de sécurité devrait être convoquée dans les prochains jours.

➤ **Accueil de loisirs de la Raye - extension possible à la garderie périscolaire :**

Monsieur le Maire fait part de l'intention des trois communes du RPI d'intégrer les heures de garderie périscolaire du matin et du soir à l'accueil de loisirs.

Un avis favorable est donné par l'assemblée à cette possible extension des heures de la garderie périscolaire à l'accueil de loisirs.

➤ **Urbanisme : permis de construire - déclaration préalable :**

Présentation de deux déclarations préalables déposées, l'une pour une isolation extérieure, l'autre pour une piscine.

➤ **Projet d'extension de la carrière de Châteaudouble :**

Monsieur le maire rappelle l'existence de la carrière SAS CHEVAL FRERES sur la commune, qui a obtenu un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation en 1984 et de renouvellement en 2015.

Il fait part du projet d'extension qui consiste à étendre l'exploitation sur la parcelle côté ouest, sur 7 à 8 ha et côté est sur environ 2 ha.

Monsieur le Maire sollicite l'avis de l'assemblée délibérante.

Les conseillers exposent les effets et impacts d'une telle extension pour une exploitation du site plus intense.  
Il ressort de la discussion :

- cette carrière est assez proche du centre bourg et des nuisances sonores pourraient affecter le village et le voisinage,
- l'impact paysager, déjà présent côté ouest jusqu'à Valence, va s'accroître fortement compte tenu de cette extension qui projette de tripler la surface de cette carrière,
- l'obligation de révision du Plan Local d'Urbanisme pour intégrer ce projet d'extension, un investissement conséquent pour la commune,
- l'impact environnemental fort sur la faune, la flore, l'écoulement des eaux dans la rivière à proximité des pieds des collines,
- présence potentielle de plantes protégées,
- possibilité d'augmentation sensible de la circulation d'engins et camions sur les voies communales entraînant leur dégradation.

Considérant tous ces arguments, le conseil municipal émet un avis défavorable à ce projet d'extension de la carrière SAS CHEVAL FRERES.

**Adopté :** Une délibération sera prise

➤ **Questions diverses :**

➤ **Territoire d'énergie (SDED) – notification de financement :** Monsieur le Maire fait part de la notification de financement de l'électrification de la desserte intérieure du lotissement O JAYETTE qui s'élève à 32 036.55 €, dont 12 814.62 € mobilisés par le SDED et 19 221.93 mobilisés par le demandeur.

➤ **Appel à projet : recrutement et accueil de conseillers numériques dans le cadre de France Relance :** Monsieur François COAT fait part à l'assemblée de cet appel à projet qui consiste à accueillir un conseiller numérique qui accompagnerait les habitants de notre territoire sur les outils numériques (consulter un médecin, s'informer et vérifier les sources, protéger ses données...).

Cet appel à projet pourrait être porté par les communes de Combovin, Peyrus, Barcelonne et Châteaudouble.

Un questionnaire sera distribué aux habitants de Châteaudouble afin de déterminer les besoins.

➤ **Chemin de peintres** : Monsieur Michel GRANDOUILLER fait part de l'appel à participation à Chemin des artistes.

Dans le cadre du nouveau mandat, Valence Romans Agglo propose d'élargir la manifestation Chemin de peintres aux communes de moins de 10000 habitants qui souhaiteraient intégrer le circuit. A cette occasion, la manifestation est renommée Chemin des Artistes...

Chemin des Artistes est une manifestation culturelle et artistique qui offre un espace d'exposition gratuit sur deux jours à des artistes professionnels et amateurs sur les communes participantes.

Le conseil municipal est favorable à participer à cette manifestation. Monsieur Michel DOBEL rejoint le groupe de la commission « municipale et extra-municipale » organisatrice de cette manifestation qui sélectionne les artistes, définit les lieux d'exposition...

➤ **Report de la redevance des ordures ménagères** : Monsieur le Maire fait part de la décision prise par Valence Romans Agglo de reporter d'une année la redevance des ordures ménagères sur le territoire de la Raye. Pour l'année 2021, la commune sera toujours soumise à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Retour sur l'enquête « renfort des points de collecte » : une grande majorité a sélectionné le point de collecte au « cimetière ». Après étude et au vu de l'opposition d'une partie des riverains, une extension du point de collecte au « pont de lierne » serait envisagée.

**Le prochain Conseil Municipal est prévu le mercredi 7 avril 2021 à 20h30**

Fin de séance à 23h15